



Génératrice de bicyclette transparente 10011

NOTICE



Retrouvez
l'ensemble
de nos gammes sur :
www.pierron.fr

 **PIERRON**
ÉQUIPEMENT PÉDAGOGIQUE SCIENTIFIQUE

PIERRON - ASCO & CELDA • CS 80609 • 57206 SARREGUEMINES Cedex • France

Tél. : 03 87 95 14 77 • Fax : 03 87 98 45 91

E-mail : education-france@pierron.fr

1 - Finalité du produit :

Cette génératrice permet de produire une énergie électrique à partir de l'énergie mécanique, et ainsi d'alimenter un circuit électrique composé d'une lampe basse tension.

2 - Descriptif

Le système « bobine - aimant » est visible au travers de l'habitacle entièrement transparent. L'aimant est solidaire de l'axe central qui est équipé de la molette à friction. En tournant, cet aimant « multi-polaire » présente ses différents pôles aux lamelles d'une cage métallique. Cette dernière transmet le champ magnétique de l'aimant à une bobine, aux bornes de laquelle apparaît une tension.

Deux connexions rapides permettent le positionnement de fils électriques.

Une équerre métallique donne la possibilité de fixer la génératrice sur un support stable, ou sur le montant d'une bicyclette.

Caractéristiques

- Tension possible : 6 V
- Puissance : 3 W
- Dimensions hors tout : 33 x 95 mm

Utilisation

Installation et mise en service

Connexions électriques :

Les deux parties métalliques, **A** et **B**, sont les connexions électriques, c'est là que l'on connecte le circuit électrique. Pour cela, on pourra utiliser des pinces crocodiles.

En **B**, on pourra également utiliser un câble dénudé et l'insérer dans l'orifice, en tirant le connecteur vers le bas puis en le relâchant.



Attention nous déconseillons de tenter de démonter cette génératrice car cette manoeuvre, en plus d'être délicate, risque de détériorer la « dynamo ».

Pour accéder aux différentes parties de la génératrice, vous pouvez vous orienter vers la maquette spécifique Générateur de bicyclette démontée et démontable, réf. 00908.10.



Entretien et garantie

1 - Entretien

Aucun entretien particulier n'est nécessaire au fonctionnement de votre appareil. Toutes les opérations de maintenance ou de réparation doivent être réalisées par PIERRON - ASCO & CELDA. En cas de problème, n'hésitez pas à contacter le Service Clients.

2 - Garantie

Les matériels livrés par PIERRON - ASCO & CELDA sont garantis, à compter de leur livraison, contre tous défauts ou vices cachés du matériel vendu. Cette garantie est valable pour une durée de 2 ans après livraison et se limite à la réparation ou au remplacement du matériel défectueux. La garantie ne pourra être accordée en cas d'avarie résultant d'une utilisation incorrecte du matériel.

Sont exclus de cette garantie : la verrerie de laboratoire, les lampes, fusibles, tubes à vide, produits, pièces d'usure, matériel informatique et multimédia.

Certains matériels peuvent avoir une garantie inférieure à 2 ans, dans ce cas, la garantie spécifique est indiquée sur le catalogue ou document publicitaire.

Le retour de matériel sous garantie doit avoir notre accord écrit.

Vices apparents : nous ne pourrions admettre de réclamation qui ne nous serait pas parvenue dans un délai de quinze jours après livraison au maximum. À l'export, ce délai est porté à un mois.

La garantie ne s'appliquera pas lorsqu'une réparation ou intervention par une personne extérieure à notre Société aura été constatée.

